GUIDE PRATIQUE 2014

VERZENAY

Édito du Maire.

Le Guide Pratique conçu et mis en page par la commission « communication » était habituellement réservé aux nouveaux habitants.

Nous avons décidé, en ce début de mandat de l'offrir à chacun d'entre vous car il contient mille renseignements utiles concernant les activités municipales, scolaires et associatives. Gardez le à portée de main, car il vient compléter le bulletin municipal et le tout nouveau site Internet :
www.verzenay.net

Félicitations à la commission pour ses efforts en communication et bonne lecture à tous

GRAGÉ Jacques

VERZENAY EN BREF…

L'origine du village remonte à l'époque Gallo-Romaine et avait pour nom en 849: VIRDUNACUS.

Le village de VERZENAY se situe à 17 km au sud-est de REIMS. Village de 1100 habitants à vocation essentiellement viticole pour son grand cru de pinot noir classé 100 %. VERZENAY est un village de Champagne, situé à flanc de coteau et ceinturé de vignes, sauf dans la partie sud, où il est couronné par la forêt de la Montagne de Reims. Environ 500 hectares de vignes y sont exploités par 250 vignerons dont 85 récoltants manipulant, ainsi que par les plus grandes marques de Champagne propriétaires de vignoble ou achetant des raisins très recherchés pour élaborer leurs cuvées de prestige.

Cette charmante commune chargée d'histoire, qui fut en partie détruite pendant la 1 ère Guerre Mondiale en raison de sa proximité avec les lignes de bataille, peut s'enorgueillir d'un Moulin sur le Mont-Bœuf en parfait état et d'un Phare sur le Mont Rizan, qui abrite de nos jours le Musée de la Vigne. Son Église du 18 ème siècle nouvellement rénovée trône au cœur du village.
Les habitants de VERZENAY sont appelés les BOUQUINES et BOUQUINS .

« Le seigneur de VERZENAY qui pouvait faire tenir dans sa Vicomté de VERZENAY quatre fois par an, ou tous les habitants dudit lieu, tant nobles, clercs, non clercs que roturiers, sont tenus de comparoir, et quand ils sont appelés, ils doivent présenter et bailler audit Seigneur où au Juge tenant les laids, un bouquet de fleurs, honnête, et dans le cas ou ils seraient défaillants ou refusant de le faire, chacun d'eux étaient amendables de 60 sols. » Certaines personnes prétendent que cette obligation d'offrir un bouquet serait à l'origine du nom Bouquin donné aux habitants de VERZENAY.

Le dicton est le suivant: VERZENAY: IL N'EN EST QU'UN!

SOMMAIRE

PREFACE

VERZENAY EN BREF……page 2

LES SERVICES DE LA COMMUNE……page 4, 5 et 6

LES COMMERCANTS ET ARTISANS……page 7

LES SERVICES MEDICAUX……page 7

LES ASSOCIATIONS…… …..page 8

LES ELUS ET COMMISSIONS…… …….page 9 à 12

LES APPELS EN CAS D'URGENCE……..page 12

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES…… …….page 13

LOISIRS……page 14 et 15

SERVICES DE LA COMMUNE

SECRETARIAT DE MAIRIE
Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30.
Mme DROUOT Josette, Mme DENEUX Véronique et Mme Wolfs Peggy
Tél: 03.26.49.42.68 Fax: 03.26.49.44.03 Email: mairie.verzenay@wanadoo.fr
Permanence du maire et de ses adjoints du lundi au vendredi de 11h30 à 12h30.

MARCHE: Tous les Mercredis matins de 8h00 à 12h30
Place de la Mairie: fruits et légumes, boucher/charcutier
PIZZA: tous les Vendredis soirs de 17h00 à 21h00, Place des Carrières.

CIMETIERE: Rue du long voyage— Contact: Mairie au 03.26.49.42.68

CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE DE DECHETS DE SILLERY
Le lundi de 9 à 12 heures. Les mardis et jeudis de 14 à 18 heures. Les mercredis, vendredis et samedis de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Rue Jean Monnet 51500 SILLERY (jusque fin Avril 2014)

COLLECTE SELECTIVE: Contacter le SYCODEC au 03.26.05.40.78.
Ordures ménagères: (couvercle bordeaux) le Mardi à partir de 8h00
Collecte sélective: (couvercle jaune et bleu) le Vendredi à partir de 4h00

AGENCE POSTALE: 8 rue Arnould Quenardel Tel 03.26.46.25.07
Les horaires d'ouverture sont : lundi, mardi et jeudi de 10 heures à 12 h 30
mercredi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
et le samedi de 9 à 12 heures

ASSISTANTE SOCIALE: permanence tous les derniers mardis de chaque mois à la mairie de 10h00 à 11h30.

ACCUEIL PETITE ENFANCE

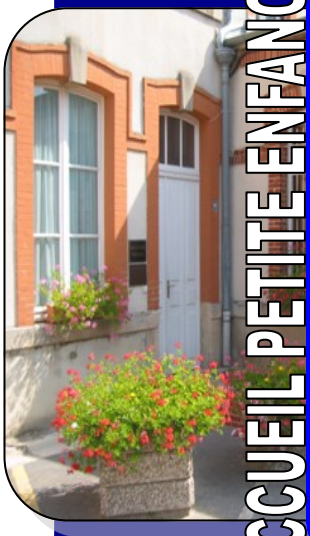

CRECHE « Les mille pattes » de VERZY

La commune de Verzenay a signé une convention avec la crèche et halte garderie de Verzy, agréée par la DDASS, d'une capacité de 20 places, dont 15 places en crèches et de 5 places en halte garderie.
Renseignement auprès de Michael Didelot
11, rue Chanzy 51360 VERZENAY;

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

- Mme BOULORE Karine—21, Rue Buirette Petit. Tel: en mairie.
- Mme CHATILLON Christelle—12, Rue Arnould Quenardel. 03.26.04.65.24
- Mme HERNOUX Christelle—35, Rue Chanzy. 06.50.73.88.80
- Mme LEROY Patricia—9, Rue d'Uzès. 03.26.49.80.72 ou 06.32.55.58.97
- Mme MENU Sybille—3, rue de Mailly. 03.26 49.80.37 ou 06.49.46.65.94
- Mme MOUSSY Christine—1, Rue André Charpentier. Tel: en mairie.
- Mme NICON Corinne—4, Rue de la Buffe. Tel: en mairie.
- Mme PIMENTA Delphine—3, Place des Gadons. 03.26.97.95.06

SCOLARITE-SERVICES PERISCOLAIRES

ECOLE MATERNELLE: 2 classes (cp-gs + ms-ps).
2, Rue Arnould Quenardel. Tél: 03.26.49.42.06

ECOLE ELEMENTAIRE: 2 classes (cm + ce).
30, Rue de Mailly. Tél: 03.26.49.80.49 Adresse Internet: ecole.verzenay@free.fr
Horaire 9 h 00 - 12 heures et 14 h 00 - 17 h 00.
Les inscriptions sont prises en mairie avant la prise de contact avec les enseignants..

CANTINE:
10, Rue Arnould Quenardel. Tél: 03.26.50.04.39
Contact: Mairie au 03.26.49.42.68 ***Tarifs: 4.60 € par repas.***

GARDERIE EN MATERNELLE ET ETUDE SURVEILLEE EN ELEMENTAIRE:
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 17h00 à 18h00 en période scolaire.
1 heure de garderie: 1.05 € - 1 heure d'étude: 2 €

GARDERIE DU MATIN:
de 07 h 30 à 08 h 30—Petite salle des fêtes. ***Avant 8h00: 2€ et après 8h00: 1.50 €***

CENTRE AERE:
Pendant le mois de juillet pour les enfants de 5 à 12 ans.
Renseignement: Mme. HATTE Frédérique au 03.26.49.46.64

COLLEGE DE VERZY:
COLLEGE PAUL ELUARD—14, Rue Irénée GAAS—03.26.97.91.29

aide et assistance aux personnes

A.D.M.R:
(Aide à domicile en milieu rural)
Renseignement: Mme. HATTE Christiane au 03.26.49.40.90
Rue Arnould QUENARDEL
Permanence le Mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h0

CAR EN DIRECTION DE REIMS:
Organisme: Prêt à partir 03.26.50.59.40
UNIQUEMENT le Mercredi en période Scolaire
Départ Verzenay (Place Chanzy): 12h53
Reims (Place St Symphorien): 18h30
Arrivée Reims (Place St Symphorien): 13h45
Verzenay (Place Chanzy): 18h55

MAISON DE RETRAITE-FONDATION DUCHATEL:
3, Rue Walbaum—Tél: 03.26.49.10.13
Email: mdr.verzenay@wanadoo.fr
L'établissement est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, sauf dérogation. La capacité d'accueil est de 66 chambres à 1 lit et de 17 chambres à 2 lits et de 2 chambres équipées d'oxygène.

CULTURE ET LOISIRS

EQUIPEMENT SPORTIF:

Salle de tennis couvert, Rue Walbaum
Tél: 03.26.50.76.01
Court de tennis en plein air et espace vert situé en face de l'accès du parking handicapé du musée de la vigne direction Verzy.

BIBLIOTHEQUE:

10, Rue Arnould Quenardel
Tél: 03.26.49.80.51 Prêts de livres gratuits
Contact: Mme. JACQUET Isabelle
Email: bibliotheque.verzenay@wanadoo.fr
Permanences: Mardi 17h00-18h30, Mercredi 10h00-12h00 et 16h00-18h30
Vendredi 17h00-19h00 et Samedi 10h00-12h00

SALLE DES FETES:

10, Rue Arnould Quenardel. Tél: 03.26.50.04.39
Location auprès de la Mairie Tél: 03.26.49.42.68 Capacité 60 personnes.
Tarif habitants de Verzenay: 200 €
Tarif extérieur Verzenay: 320 €
Caveau Saint Vincent: Rue Walbaum. Tél: 03.26.49.43.14
Location auprès de la Mairie Capacité 200 à 250 personnes.
Tarif habitants Verzenay: 400 € + électricité
Tarif extérieur Verzenay: 600 € + électricité

NUMERICABLE:

Abonnement et renseignement sur le Câble : au PROXI
Problème sur le réseau : 3990

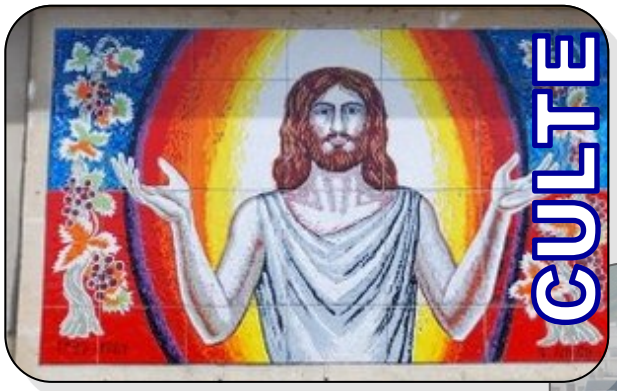

PAROISSE DE SAINT BASLE:

Presbytère de Verzy. Tél: 03.26.97.95.55
Permanence le Mardi de 18h00 à 19h00,le Jeudi de 10h30 à 11h30 et le Samedi de 10h00 à 12h00.

COMMERCANTS & ARTISANS

LES COMMERCES:

Boulangerie/Pâtisserie M. Forcard Michael -2, Rue Thiers—03.26.40.39.54

Café « La croix d'or » Mme GLE—5, Rue Thiers—03.26.49.40.98
« Le Pressoir » - M. Gerlier—2, Rue Maréchal—03.26.49.40.91

Pharmacie Mme HATTE—36, Rue Thiers—03.26.49.42.62

Salon de Coiffure « EMMA » - Place des Carrières—03.26.49.51.94

Superette PROXI—Place des Carrières—03.26.07.64.70
Ouverte tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 16 à 19h. Le dimanche matin 9h30 à 12h30. Fermé tous les mercredis, dimanches après midi et jours fériés.

LES ARTISANS:

Maçonnerie: M. BOGNI 2 bis, Avenue de Champagne—03.26.47.35.07

Menuiserie: M. JAMEIN 4, Place des Carrières—03.26.49.46.40

Multi-services: M. FAIVRE 8, Rue Frédéric Bin—03.26.40.11.48

Taxi de Mailly Champagne: M. Tony DA ROCHA OLIVERA—29, Rue de la Libération—03.26.49.45.85

CABINET D'EXPERT COMPTABLES:

Cabinet Fiducial
6, Rue Frédéric Bin—03.26.61.89.09

SERVICES MEDICAUX

MEDECIN GENERALISTE:

Docteur SAGET 14, Rue Werlé
03.26.49.40.99

DENTISTE:

Docteur IFF BROISSIN Docteur CARRON

03.26.49.42.75 —Place des Gadons

INFIRMIERES:

Mme BEAUTRAIT—Place des Gadons
06.45.61.61.57

Mme SAGOT—Place des Gadons
06.45.61.61.57

ASSOCIATIONS

A.D.M.R de Ludes et Portage des Repas à Domicile
Responsable sur Verzenay: Mme. HATTE Christiane—1, Rue de la Petite Fontaine 03.26.49.40.90

AMIS DE SAINT VINCENT (confrérie de Vignerons)
Président: M. ROUSSEAUX Jean-Brice—21, Rue de Chanzy—03.26.49.45.66

ASSOCIATION SPORTIVE DE VERZENAY (TENNIS et PING PONG)
Présidente: Mme. HATTE Frédérique—12, Rue Frédéric Bin—03.26.49.46.64

COMITE DES FETES DE VERZENAY
Président: M. DUTERNE Cyrille—6, Rue Thiers– 03.26.08.76.39

GYM VERZENAY (adultes)
Président: M. DUTERNE Joëlle—2, Rue de Puisieulx-03.26.07.94.09

LONGUE VIE EN CHAMPAGNE (Animation Maison de Retraite)
Présidente: Mme. LOUVIEAUX Christiane—1, Rue de Mailly—03.26.49.80.82

VERZENAY FOOTBALL CLUB
Président: M. DUTERNE Daniel—2, Rue de Puisieulx-03.26.07.94.09

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
Responsable: M. DUARTE Mickael— Rue Gambetta

CENTRE AERE D'ETE
Responsable: Mme. HATTE Frédérique—12, Rue Frédéric Bin—03.26.49.46.64

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Président: Mme DESJARDINS Sandra—3, rue de Chanzy—03.26.47.11.30

ASSOCIATION « ART ET CREATION » (loisirs créatifs)
Présidente: Mme. FRANCINET Delphine—4 rue du Moulin—03.26.49.40.86

ASSOCIATION « BOUQ'INFO » (Club informatique)
Président: M. WOLFS Damien—6, Rue des Tuileries—
03.26.49.80.83

ASSOCIATION « AMINOËL »
Présidente: Mme RABEUX MENU Agath

ASSOCIATION « LA RENCONTRE » (animations, jeux de société, etc...)
Présidente: Mme FLOQUET Danièle—Rue Du Corbet—03.26.49.42.92

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES
Responsable: M. BAJAN Jean-Pierre—Rue de Mailly —03.26.49.48.89

ASSOCIATION « PRIMEVER'GENET »
Présidente: Mme. HATTE Frédérique—12, Rue Frédéric Bin—03.26.49.46.64

LES ELUS ET COMMISSIONS

BUDGET

Président : Gragé J. **Adjoints :** M. Demarly P. - Articlaut M. - Gibelin Th. Duterne C. - Busin J.

La commission est chargée d'élaborer chaque année à partir des besoins de l'ensemble des commissions le budget communal tant en fonctionnement qu'en investissement.

LISTES ELECTORALES

Présidente : Krantz A. **Adjoints :** Hatté F. - Bovière D. - Wolfs D. -Georgeton Th.

Mise à jour de la liste électorale.

FETES - JUMELAGE

Président : Duterne C. **Adjoint :** Bonnier J-C.

ASSOCIATIONS

Président : Bonnier J-C. **Adjoints :** Gibelin Th. - Wolfs D.

Gère les attributions des subventions et le bon fonctionnement des associations.

S.I.E.M. (Syndicat intercommunal d'électricité de la Marne)

Responsables Titulaires: Busin J. -Demarly P.
Suppléants : Gragé J. - Bonnier J-C.

SYNDICAT DE LA CHARMOISE.

Responsables : Gragé J. - Articlaut M.

Ce syndicat composé des communes de Verzy, Beaumont/Vesle, Prunay, Verzenay, et Mailly Champagne est chargé de gérer en collaboration avec l'ONF les bois, propriétés de ces communes

S.I.A.B.A.V.E

Président : Francinet M. **Adjoint :** Georgeton Th.

La commune dispose d'un représentant à ce syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Vesle chargé d'aménager et de suivre l'aspect environnemental et sanitaire de la Vesle et de ses berges.

PARC REGIONAL

Président : Demarly P. **Adjoints :** Rousseaux C. - Georgeton Th.

Verzenay dispose d'un représentant au conseil du parc Régional de la Montagne de Reims.

ECOLES ET SERVICES PERISCOLAIRES

Président : Perrion Th. **Adjoints :** Krantz A. - Wolfs D. - Francinet M. - Hatté F.

Cette commission représente la commune au conseil d'école.
En accord avec les équipes enseignantes et les projets d'école, elle définit les moyens humains et matériels nécessaires.
Elle gère les services périscolaires (garderie du matin, cantine, garderie du soir, études surveillées) et assure un suivi avec les centres de loisirs extérieurs à la commune.

BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE

Président : Articlaut M. **Adjoints :** Gibelin Th. - Bovière D. - Perrion Th. - Duterne C. - Hatté F. - Bonnier J-C.

La commission s'assure du bon usage et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux et du cimetière.
Elle participe à tous les projets relatifs à la création et à l'aménagement d'espace communal.
Elle gère également la reprise et l'attribution des concessions dans le cimetière.

ANIMATIONS CULTURELLES ET BIBLIOTHEQUE

Présidente : Rousseaux C. **Adjoints :** Demarly P. - Krantz A.

Organisation d'activités culturelles et gestion de la bibliothèque.

SPORTS

Président : Duterne C. **Adjoints :** Perrion Th. - Bovière D. - Bonnier J-C.

VOIRIE URBAINE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Président : Busin J. **Adjoints :** Bovière D. - Francinet M. - Wolfs D. - Demarly P.

Réfection de la voirie dans le village et gestion de l'éclairage.

EMBELLISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Présidente : Hatté F. **Adjoints :** Krantz A. - Georgeton Th. - Rousseaux C.

VOIRIE RURALE

Président : Articlaut M. **Adjoints :** Bovière D. - Francinet M. - Busin J.

Entretien des chemins.

VIGNES COMMUNALES ET CAVE

Président : Bovière D. **Adjoints :** Francinet M. - Bonnier J-C. - Perrion Th.

Gère les vignes, propriété de la commune et les stocks de champagne.

AIDE SOCIALE

Présidente : Hatté F. **Adjoints :** Rousseaux C. - Gragé J. - Wolfs D. Georgeton Th.

Au sein du centre communal d'action sociale, elle définit la politique sociale de la Commune et prend en charge l'aide aux personnes en difficulté.

LOCATIONS DE SALLES ET CONVENTIONS

Présidente : Krantz A. **Adjoints :** Duterne C. - Gragé J.

IMPOTS

Sur proposition du conseil municipal, la sous-préfecture désigne les membres de la commission chargés de suivre les impôts indirects encaissés par la commune.

MAISON DE RETRAITE

Président : Gragé J. **Adjoints :** Articlaut M. - Busin J.

Le maire de Verzenay est de droit le président du conseil d'administration de la maison de retraite. La commune dispose de deux autres postes au sein de ce conseil.

S.I.A.E.P. ET CABLE

Responsables Titulaires : Busin J. - Gibelin Th. **Suppléants :** Bonnier J-C. - Gragé J.

La commune a délégué à ce Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable la compétence de distribution de l'eau potable. Ce syndicat est composé de dix communes. La commune dispose de deux représentants au comité syndical. La compétence est actuellement déléguée à la société Véolia pour une durée de 12 ans.

Les personnes désignées sont chargées de suivre le bon fonctionnement et les évolutions possibles du câble télévisuel aérien.

URBANISME ET REMEMBREMENT

Président : Gibelin Th. **Adjoints :** Francinet M. - Gragé J. - Duterne C.

conduit les dernières étapes de la révision du PLU (anciennement POS) commencée en 2003,participe aux groupes de travail constitués pour chaque projet communal d'urbanisation ou de renouvellement urbain, contrôle le respect des règles d'urbanisme, dans le cadre de la réforme du permis de construire de 2008, contrôle la conformité des demandes de travaux et des permis de construire avec les travaux effectués par les habitants du village.

TOURISME ET LOISIRS

Président : Georgeton Th. **Adjoints :** Demarly P. - Hatté F. - Perrion Th.

La commission Tourisme et Loisirs détermine les axes d'actions prioritaires à mettre en place, dans le but de favoriser le développement et la promotion touristique sur le territoire de Verzenay. Cette commission composée d'élus et d'acteurs du tourisme et des loisirs travaille en transversal en établissant des passerelles avec d'autres commissions telles que Animations Culturelles, Parc Régional, Communauté de Communes, Embellissement et Environnement.

COMMUNICATION

Président : Wolfs D. **Adjoints :** Gibelin Th. - Krantz A. - Bonnier J-C. - Duterne C.

La commission s'occupe de la parution du Verzenay-Info, du Guide Pratique et de la mise à jour du site internet.

APPELS D'URGENCE

Urgences médicales et Samu: 15

Pompiers : 18
Centre de secours sans permanence de Verzenay:
03.26.49.42.84 SPVERZENAY.UNBLOG.FR

Centre Antipoison de Reims: 03.83.32.36.36

Gendarmerie:17
Permanence de Beaumont sur Vesle:
le matin de 8h00 à 12h00, tel:03.26.03.92.40

GDF (sécurité dépannage): 03.26.47.21.21

EDF (sécurité dépannage):
N° Azur: 0 810.333.051

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Délégués : Gragé J. - Duterne C. - Articlaut M. - Busin J. - Gibelin Th.

La Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims est issu de la fusion de la Communauté de communes Forêts et Coteaux de la Grande Montagne, de la Communauté de communes des Rives de Prones et Vesle (à l'exception de la commune de Prones) et de la Communauté de communes de Vesle Montagne de Reims (à l'exception de Sillery) en y incluant la commune de Villers-Marmery. Elle exerce depuis le 1er janvier 2014 l'intégralité des compétences exercées par les communautés de communes qui ont fusionné. Soit un périmètre de 17 communes, pour environ 10.000 habitants : Beaumont sur Vesle, Billy le Grand, Chigny-les-Roses, Ludes, Mailly-Champagne, Montbré, les Petites Loges, Rilly-la-Montagne, Sept-Saulx, Trépail, Val de Vesle, Vaudemange, Verzenay, Verzy, Ville-en-Selve, Villers-Allerand et Villers-Marmery.

17 communes solidaires pour la réalisation d'un projet global d'équipement et de développement.

Verzenay dispose de Trois représentants titulaires et d'un suppléant au sein du conseil communautaire.

Le siège social est situé: Mairie de Sillery au 1 er étage de la Mairie—51500 SILLERY
Tèl: 03.26.49.19.06 Fax: 03.26.49.14.06
Email: contact@ccvmr.fr Site: www.ccvmr.com

Président: Alain TOULLEC (Maire de Rilly-la-Montagne)
Premier Vice Président: Gilles DESSOYES (Maire de Ville-en-Selve)
Deuxième Vice Président: Serge HIET (Adjoint au maire de Val de Vesle)
Troisième Vice Président: Michel HUTASSE (Maire de Mailly)
Quatrième Vice Président: Valerie CHAUMET (Maire de Sept Saulx)
Cinquième Vice Président: Guy FLAMAND (1er Adjoint au maire de Verzy)
Directrice générale des services: Valérie STASIAK.

HEBERGEMENT

LOISIRS

Chambre d'hôtes

Céline ROUSSEAUX
3 Rue Veuve Pommery 51360 VERZENAY
Tel : 06.78.55.33.16 E-mail : celinerr@hotmail.fr

Maison des Vignes, Chambre d'hôtes de Charme, Table d'hôtes

Champagne Emmanuel PITHOIS
4 et 6 Rue Veuve Pommery 51360 VERZENAY
Tel : 03.26.49.48.63 Fax : 03.26.49.40.40
E-mail : champagnepithois-emmanuel@wanadoo.fr
Site : www.maisondesvignesdeverzenay.com

Gîte DUBOIS (6 personnes)

Jean-Marc DUBOIS
62 Rue Thiers
51360 VERZENAY

Tel : 03.26.49.43.21
Por : 06.87.09.20.74
E-mail : jeanmarc.dubois@wanadoo.fr

JUMELAGE

BERLOZ-VERZENAY

Le jumelage Berloz/Verzenay est né en 1981 suite à la rencontre de M. Joseph Roppe et de M. Denis Secondé. A l'issu de cette amitié deux comités de jumelage ont vu le jour, un à Berloz sous la présidence de M. Roppe, et un second à Verzenay présidé par M. Drouot (beau frère de M. Secondé). Les deux communes se sont alors rapprochées et la charte de jumelage fût signée entre M. François Badier (Maire de Verzenay) et M. Jean Mahiels (Bourgmestre de Berloz) et M. Roppe (président du Comité de Jumelage de Berloz). De nombreux échanges entre les deux communes ont eu lieu depuis 26 ans par le biais des écoles, des sapeurs pompiers, du comité des fêtes et entre les nombreux correspondants des deux pays. La fête du champagne organisée tous les deux ans à Berloz en est le lien le plus fort. Une trentaine de familles des deux pays sont en relation permanente et sont devenues amies. La commune de Berloz, unification de 3 villages (Berloz – Wareme et Corswarem), de 3000 habitants se situe à 40 kilomètres de liège, à quelques encablures de la limite linguistique entre pays wallon et flamand.

ACTIVITES

Les attelages de Verzenay

Les attelages de Verzenay vous proposent de découvrir le vignoble de champagne de Verzenay et du parc naturel de la montagne de Reims.
Depuis le mont Rizan (Phare) jusqu'au mont Bœuf, profitez d'une agréable promenade découverte à bord de magnifiques calèches.....
http://www.attelages-verzenay.com

Parc Arboxygène

Parc de loisirs dans les arbres,
beaucoup d'émotions et de sensations.
http://www.arboxygene.eu

PHARE DE VERZENAY

SITE TOURISTIQUE

Le Phare de Verzenay fut construit en 1909 par monsieur Joseph GOULET, dans un but publicitaire. Les années se sont écoulées, et c'est presque un siècle plus tard que la Commune de Verzenay a voulu changé la destinée de cet édifice. En voici l'histoire:

En 1987, le Phare de Verzenay, alors propriété d'une maison de Champagne, est racheté par la commune de Verzenay qui déjà pensait y créer un écomusée. Un dialogue s'établit entre les responsables du Parc Naturel de La Montagne de Reims et la commune.

La municipalité de Verzenay décide donc d'entreprendre cette rénovation, mais c'est finalement la Communauté de Communes qui prend en charge la réalisation de ce projet en 1994. Et c'est le 30 octobre 1999 que le Musée de la Vigne est inauguré et ouvre ses portes au grand public. Depuis son ouverture le Phare de Verzenay à accueilli environ 140000 visiteurs.

Réservations et Renseignements:
Tel: 03.26.07.87.87
Fax: 03.26.07.87.88
Email:
musee@le phare de verzenay.com
Site:
www.lepharedeverzenay.com

Retrouvez toutes ces informations sur le site de la commune:

WWW.VERZENAY.NET

CE GUIDE PRATIQUE A ETE REALISE PAR LA COMMISSION COMMUNICATION.

Janvier 2014